

EXAMEN TAXI /VTC Département 53 MAYENNE**Session Admissibilité (théorie) – 24 septembre 2024****Liste des candidats admis**

Dans le cadre du règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région des Pays de la Loire ne publie plus vos données personnelles. Vous êtes, de ce fait, identifié(e) grâce à votre n° d'inscription attribué par la plateforme EVALBOX lors de votre inscription.

« EN AUCUN CAS, IL NE PEUT Y AVOIR D'ERREUR DANS L'ORDRE DES CHIFFRES »

N° DOSSIER VTC
88431
366480
438727
452281
454488
455634
455881
459240
462414
462735
464914
465625
465726
466634
227851TE1PE3
415771TE1

N° DOSSIER TAXI
445278
463698
479377

Le Président
de la chambre de Métiers
et de l'Artisanat de la Mayenne

Luc DUPRE

